

Conditions Générales de Vente

1. Votre Brussels Card doit être activée dans un délai d'un an à compter de sa date d'achat. Après un an, la carte sera désactivée. Seuls les tickets commandés auprès de la billetterie officielle, reconnue par l'Organisateur (à savoir : Brussels Museums) seront valables. Toute falsification de ticket entraînera des poursuites judiciaires.

2. Le titulaire du ticket et les personnes qui l'accompagnent utilisent le billet et visitent les lieux auxquels ce ticket leur donne accès sous leur propre responsabilité et renoncent à toute action en justice à l'encontre de l'Organisateur. En aucun cas, l'Organisateur ne peut être tenu responsable en cas de dommages ou de blessures à des tiers. Il en va de même en cas de vol ou de perte du ticket. L'Organisateur n'est pas responsable en cas de retard ou de changement d'horaire.

3. Le ticket ne peut être utilisé à des fins publicitaires et/ou commerciales sans l'autorisation de l'Organisateur.

4. Les données communiquées par le Consommateur lors de la réservation d'une carte seront traitées conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Ces données sont traitées pour les finalités suivantes :

1. pour la gestion administrative des réservations ;
2. pour l'amélioration du service ;
3. pour la gestion des facturations et modalités de paiements ;
4. à des fins publicitaires, pour la communication d'informations sur les services ou produits de l'Organisateur à condition que le Consommateur ait coché la case prévue à cet effet afin de marquer son consentement ;

Le Consommateur peut à tout moment demander de ne plus recevoir les courriers de l'Organisateur et s'opposer à toute utilisation de ses données à des fins de marketing en adressant sa demande par email à info@brusselscard.be.

5. Le consommateur n'a pas le droit d'annuler l'achat : absence de droit de rétractation : bien que l'article VI.47 de la loi sur les pratiques du marché et

la protection des consommateurs exige que tout contrat à distance accorde au consommateur un délai de 14 jours pour résilier le contrat, ce droit de rétractation ne s'applique pas aux contrats conclus par le biais du site web. En vertu de l'arrêté royal du 18 novembre 2002, certains contrats à distance portant sur la fourniture de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs sont exclus de cette option sous certaines conditions.

Cette exception pour le secteur des loisirs découle de la spécificité des services fournis dans ce secteur et est conforme à la réglementation européenne sur la vente à distance, qui prévoit également une exception pour l'hébergement, le transport, la restauration et les services de loisirs.

6. Le ticket ne peut être remboursé, même s'il a été perdu ou volé, et ne peut être ni restitué ni échangé. Un duplicata de ticket peut être émis en cas de perte ou de vol du ticket, après vérification de l'identité de l'acheteur et après avoir reçu cette demande par l'acheteur par email adressé à info@brusselscard.be.